

Fontenay-aux-Roses

Association "Les Sources de Fontenay"



Les galeries souterraines d'eaux de source de l'ancienne Ecole Normale Supérieure, une richesse patrimoniale méconnue.

Ce document contient l'intégralité de l'exposé de Colette Junier lors de sa conférence à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses le 20 septembre 2014 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Les galeries souterraines d'eaux de source de l'ancienne Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, leur histoire, leur évolution, leur sauvegarde.

1 - Les ouvrages hydrauliques sous l'ancienne ENS.	3
2 - Il y a très longtemps, les galeries drainantes	6
3 - En 1629, de l'eau de la fontaine pour 300 livres tournois.....	7
4 - En 1659, une nouvelle galerie.....	8
5 - En 1715, il existait un important réseau hydraulique plus à l'est	9
6 - En 1759, une transaction originale	10
7 - Le 2 juillet 1759, le procès verbal d'expertise et son plan	12
8 - De 1759 à 1765, les travaux réalisés par le Sieur Devin	13
9 - De 1855 à 1990, division du domaine et constructions	14
10 - De 1991 à 1995, les explorations par les normaliens – Les Taupes.....	16
11 - De 2011 à 2012, les visites des galeries avec photos	18
12 - De 2011 à 2012, sauvegarde et destruction	33
13 - Et maintenant, évoquons nos projets.	34
14 - Notre association "Les Sources de Fontenay".....	35



1 - Les ouvrages hydrauliques sous l'ancienne ENS.

Une colline ensoleillée, des terres fertiles en pente douce, de la vigne à perte de vue, de l'eau qui coule de partout... Ainsi pourrait-on décrire le site où s'est développé le village de Fontenay-aux-Roses depuis le début des temps...

Nous allons situer les ouvrages hydrauliques étudiés à ce jour sur le Plan actuel de Fontenay-aux-Roses.

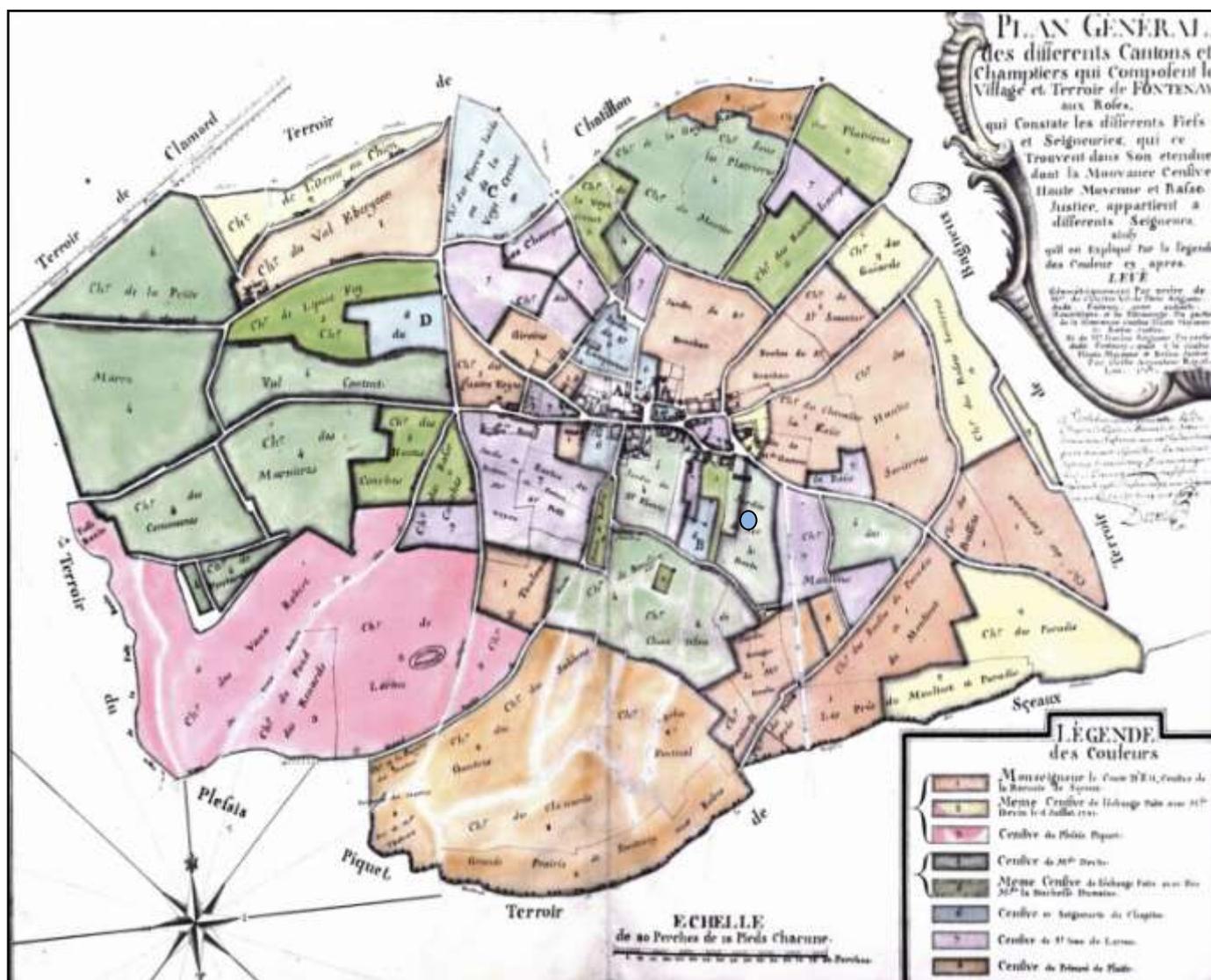




Sur un site bordé par la Place du Château Sainte Barbe, l’avenue Lombart, le Sentier du Clos des Chevillons dans la Coulée Verte, l’avenue René Isidore, c’est-à-dire à 200 m d’ici.

Nous situons maintenant ces ouvrages hydrauliques sur le "Plan Général" de Cicille, arpenteur royal. Ce plan est daté de 1767.

La zone ENS est délimitée par la Grande Rue, le chemin de Fontenay à Sceaux, la ruelle de la « fontaine enclose ».



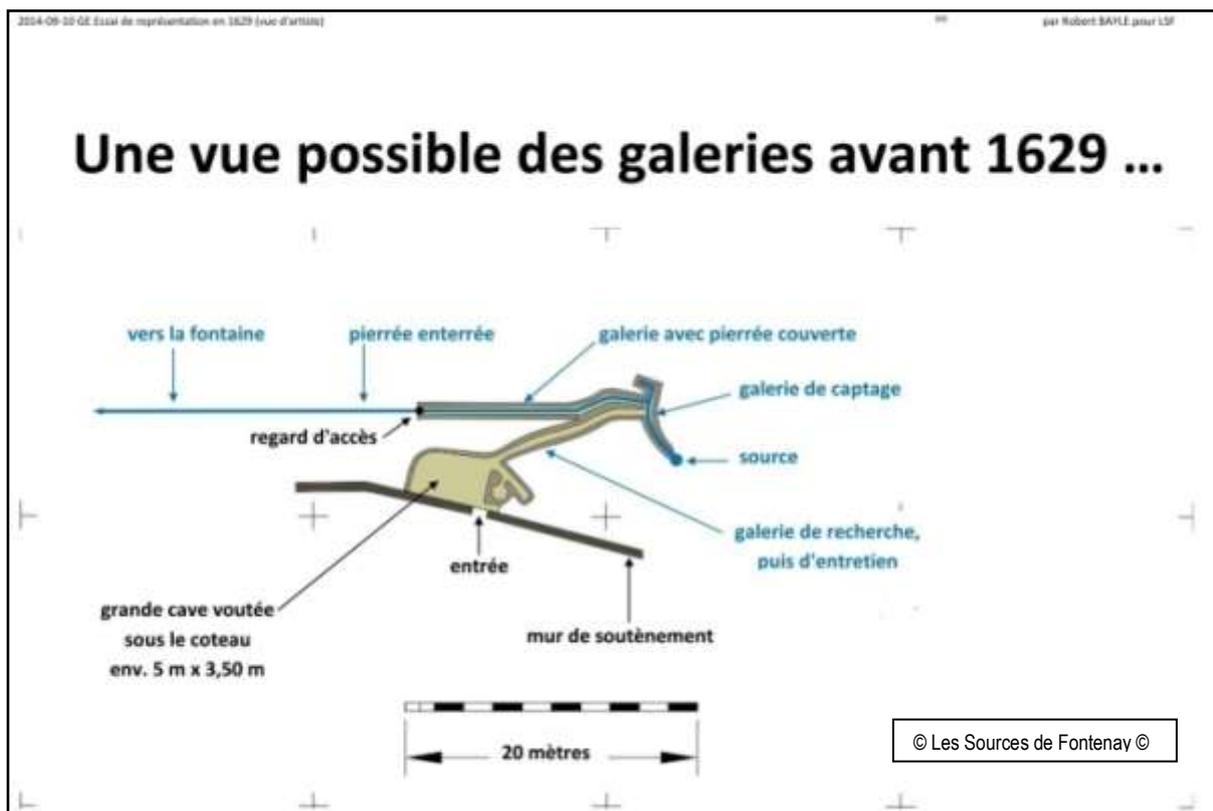
Légende :

● Emplacement de la zone ENS.

2 - Il y a très longtemps, les galeries drainantes

Là, en haut de cette colline, les gens ont cherché à capter la source qui inondait les terres. Etaient-ils les religieux de Saint-Germain-des-Prés avant 1597 ? Etaient-ce les gens du fief de l'Hôtel-Dieu ?

Ils ont creusé des galeries drainantes, c'est-à-dire des tranchées ou des galeries qui se remplissaient d'eau, puis, de galerie en galerie, en remontant la pente, ils ont trouvé la source. Alors ils ont fait descendre les eaux directement dans la ligne de pente pour arriver à « la fontaine enclose », c'est à dire la Fontaine du Clos des Chevillons, sur la Coulée Verte.



Extrait de l'Histoire de Fontenay-aux-Roses par Germaine Mailhé. p 38, lu par Myette Hébrant

« L'eau ruisselle de partout; les sources de Fontenay, comme ses terres, tournées vers l'orient, ont bonne réputation; le Moyen Age leur confère des vertus bénéfiques.

De tous temps les habitants ont pris l'habitude de faire boire leurs bêtes qui reviennent des grasses prairies du bas de Fontenay, à une fontaine située au bord du sentier, légèrement au sud-est du bourg; son eau ne tarit jamais, elle sourd au fond de l'abreuvoir, s'élargit en quelques ondes et dégringole joyeusement à travers les terres jusqu'au ruisseau de Fortune : on l'appelle l'abreuvoir des Chevillon, riches laboureurs du lieu qui possèdent un enclos important; le sentier le borde et c'est le sentier des Chevillon.

Fontaine et sentier ont survécu jusqu'à nos jours, la famille des Chevillon aussi. »

Tout cela est cohérent avec nos connaissances actuelles. Car nous avons retrouvé dans les archives un procès-verbal et un plan daté de 1759 qui décrivent ces galeries souterraines très anciennes.

Elles ont été appelées « rues voûtées » en 1759. Nous les avons appelées « galeries en étoile » en 2011.

3 - En 1629, de l'eau de la fontaine pour 300 livres tournois

En 1629, la Fontaine du Clos des Chevillons était située sur un terrain anciennement et « vulgairement appelé le fief de l'Hôtel Dieu ».

Il appartenait à Madame Delachappelle, veuve d'un Conseiller du Roi. Madame Delachappelle accepta de vendre la moitié de ses eaux à son voisin à l'est, Charles Leboulanger, seigneur d'une partie de Fontenay, lui aussi Conseiller et Secrétaire du Roi, pour 300 livres tournois.

Les eaux, en amont de la fontaine, coulaient dans une pierrée, petit aqueduc en pierres de 30 x 30 cm, encore en place de nos jours, puis s'engouffraient dans un tuyau. En aval de la fontaine, les eaux continuaient à descendre la pente, rejoignaient le ruisseau de la Fontaine des Bouffrais, puis celui de la Fontaine des Moulins, puis la Bièvre.

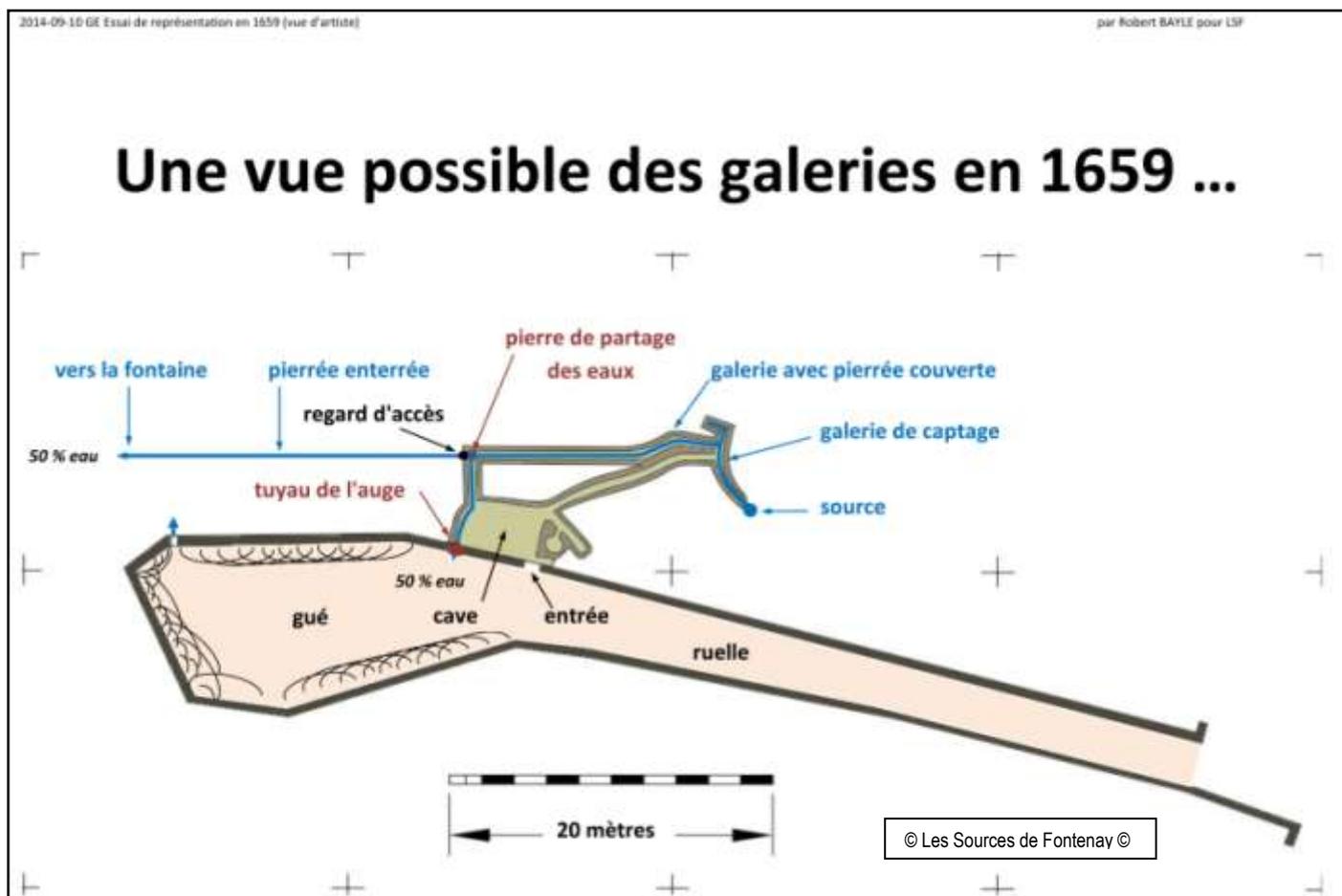
4 - En 1659, une nouvelle galerie

En 1659, le seigneur voisin, « successeur de feu Monseigneur Charles Leboulanger », « change l'ouverture de la conduite d'eau... et la remonte beaucoup plus haut à l'endroit où elle se trouve maintenant ».

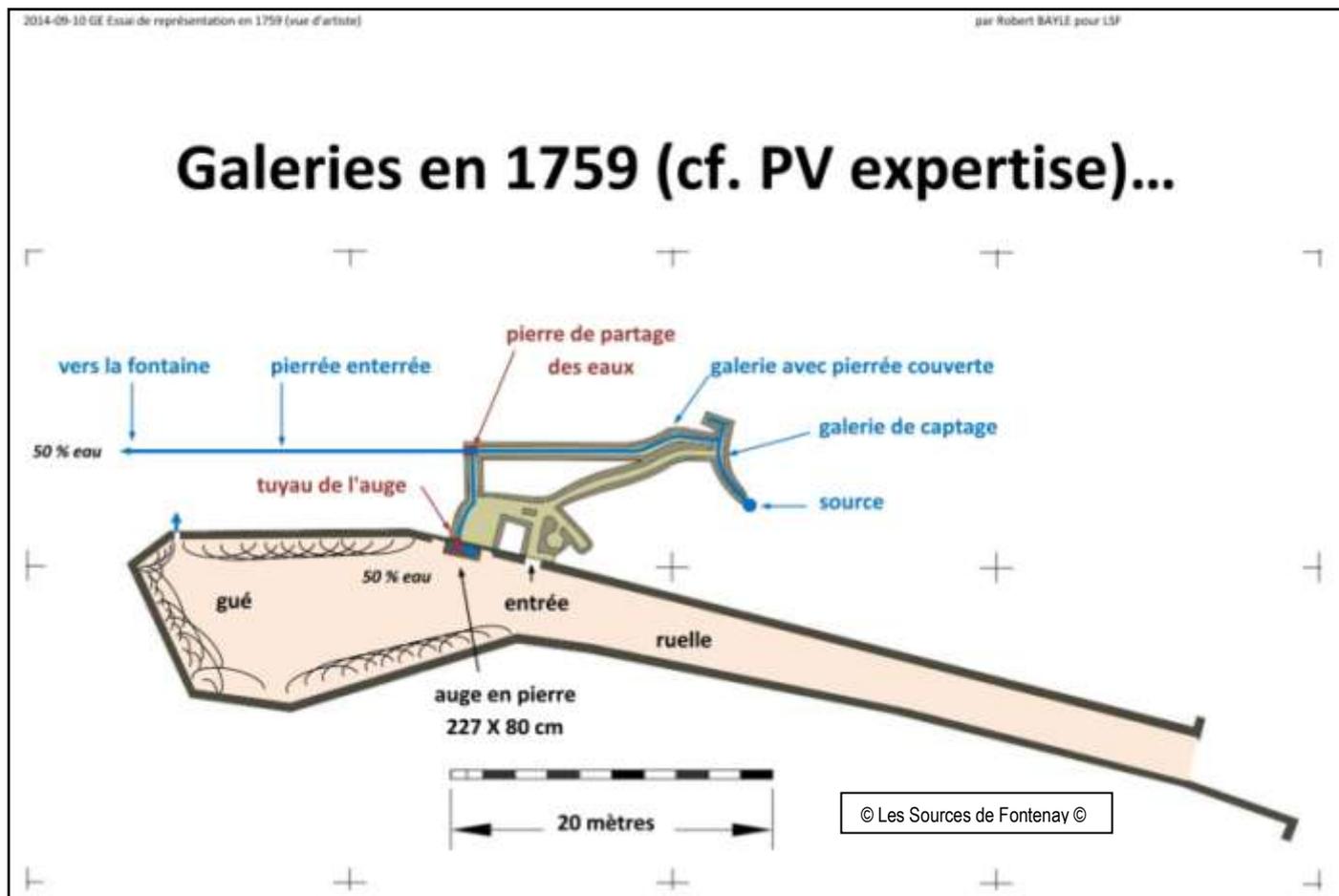
Cette prise d'eau se fit-elle au point noté X sur le plan de 1759 ? Probablement car là est décrite une pierre qui partage les eaux en deux quantités égales, l'une descendant vers le sud et la fontaine, l'autre coulant vers l'est.

Elle est certainement aussi la raison d'une nouvelle galerie pour conduire ces eaux dans la ruelle.

L'auge a-t-elle été installée à cette date, ou ultérieurement ? Nous ne le savons pas...



6 - En 1759, une transaction originale



Avant 1759, les eaux qui venaient de la pierre de partage des eaux arrivaient dans une auge en bas d'une ruelle qui se terminait en cul de sac. Puis elles s'écoulaient en un gué qui servait d'abreuvoir pour les bêtes².

Cependant, ce gué, à l'ouest de la maison Devin, s'était transformé peu à peu en une mare infectée et insalubre où l'eau croupissait. Et les « rues voûtées » proches de la source servaient parfois de retraite « à des gens qui avaient de mauvaises intentions ».

Extrait de l'Histoire de Fontenay-aux-Roses de Germaine Mailhé. p 135, lu par Myette Hébrant

« Bien que Clément Laverdy,... mari d'Elisabeth Devin la petite fille de Jacques Devin, ait fait paver la Grande Rue et améliorer la voirie, le village est sale. Les écuries, les poulaillers, les clapiers,

² AN, Minutier Central, étude CXV, liasse 903. Toujours dans l'inventaire ap. décès de Jacques René Devin, il est signalé l'échange fait en 1759, entre Devin et les habitants du lieu appelé « le guai de Fontenay » et la fontaine des Bouffrais.

les toits à porcs sont imbriqués dans les maisons. Les ruelles non pavées sont pleines d'immondices et comme elles sont en pente le plus souvent, les eaux pluviales et résiduelles s'accumulent au fond, s'infiltrant dans les bâtiments et les jardins. Les écuries s'y vident aussi et la ruelle "cucque sacq des Sergents", le cul de sac des Sergents, est, au dire des riverains, inhabitable.

Les bouchers abattent les bêtes dans leurs dépendances, le sang rigole à travers le village répandant une odeur horrible. Les mouches foisonnent. Antoine Guillaume de Launay maître maçon se plaint que les sieurs Fleury et Breton, tous deux bouchers en cette paroisse, l'empoisonnent par les immondices de leurs boucheries primo par le Breton dont les immondices de boucherie traversent le mur du plaignant et qui empoisonne tout, secundo, le sieur Fleury dont la gargouille qui faute d'être lavée pourrit l'air de la paroisse. Les épidémies se répandent avec la même violence qu'au moyen âge. La variole surtout... ».

Quoiqu'il en soit, en 1759, les habitants de Fontenay furent « à la veille d'être poursuivis » en justice par madame Devin et son fils. Ils acceptèrent de céder la ruelle et la mare à leur seigneurie, ainsi que « la portion d'eau qui y vient ou doit venir ». En échange madame Devin et son fils devaient réparer la Fontaine des Bouffrais, y construire un nouveau lavoir ainsi qu'un grand abreuvoir.

Comment a été prise cette décision ?

Extrait de la transaction du 11 et 17 mars 1759 (Archives) lu par Myette Hébrant.

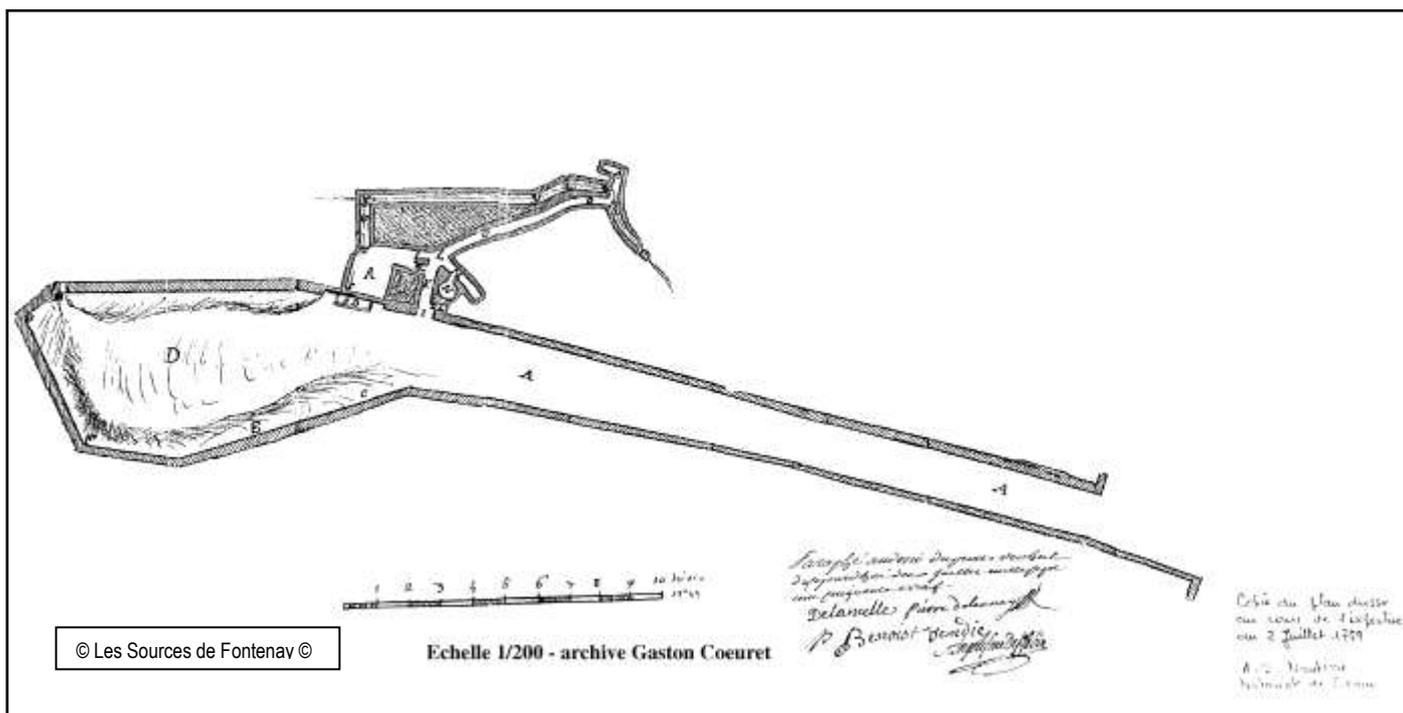
« C'est sur tous ces objets que Pierre Benoist, syndic³ de ladite communauté desdits habitans (dudit Fontenay-aux-Roses)... a cru devoir assembler la communauté ainsi qu'elle en a été avertie au prône de dimanche dernier pour délibérer... au sujet de la ruelle ou cul de sac conduisant au gué dudit lieu de Fontenay-aux-Roses et dudit gué ou abreuvoir de Fontenay...

« Pardevant Jean-Baptiste antoine Champin notaire..., sont comparus maître Gille Hossart, licentié ez droits, prêtre curé de Fontenay, Pierre Benoist syndic, François Roglin marguillier⁴ en charge, Denis Delaruelle, Jean Chaillou, Antoine Mignard, Joseph Chevillon, Nicolas Chevillon, Pierre Delaunay, Jean Baptiste Létang, Simon pierre Bonas, Etienne Benoist, Jean Lefevé, Jean Langevin, Jean Larieux, Louis Michel Giroux, Jean Jacques Fleury, tous anciens marguilliers et habitans dudit Fontenay-aux-Roses, faisant et composant la meilleure et la plus saine partie des habitans dudit lieu de Fontenay-aux-Roses, assemblés à l'issue de la messe paroissiale au son et tinton de la cloche en la manière accoutumée... et lesquels habitans ont unanimement résolu et délibéré ce qui suit... »

³ le syndic est le représentant élu de la communauté

⁴ le marguillier est l'administrateur des biens et intérêts de la paroisse (d'après le dictionnaire Larousse de 1901)

7 - Le 2 juillet 1759, le procès verbal d'expertise et son plan



Le PV fut établi le 2 juillet 1759 pour estimer l'état et le coût des travaux dans la ruelle, le gué et les galeries que nous avons appelées « galeries en étoile ».

Il est accompagné d'un plan.

Nous y trouvons une ruelle appelée la ruelle du gué, de 51 m de long à partir du portail de la rue Boucicaut. Nous y trouvons également une auge et un gué transformé en mare.

On entrait de pleins pieds sous la colline par la galerie K.

Les galeries avaient environ 70 cm de large, 1,30 m à 2 m de haut. Elles avaient le plus souvent une voûte en plein cintre. Certaines, en 1759, étaient déjà partiellement effondrées.

Des galeries étaient sèches, d'autres présentaient une pierrée couverte⁵ dans lesquelles les eaux circulaient.

Certains points sont remarquables :

- la source qui avait été captée mais son origine n'était pas vraiment visible, d'où une galerie en arc de cercle pour récupérer le maximum d'eau.
- la pierre de partage des eaux qui avait beaucoup intrigué les gens de 1759. Elle est décrite au cm près.
- le tuyau de l'auge, en fonte, qui se termine par un disque de 22 cm de diamètre.

⁵ Pierrée couverte : Conduit pour l'eau fait à pierres sèches, recouvert de pierres plates destinées à le protéger.

8 - De 1759 à 1765, les travaux réalisés par le Sieur Devin

Ainsi, dès 1759, la Fontaine des Bouffrais était réparée et un abreuvoir y était ajouté.

Et vers 1765, tout ou partie du château était reconstruit pardessus la ruelle.

Le système des quatre aqueducs qui remplace la mare semblerait dater de cette époque.

Il comporte essentiellement :

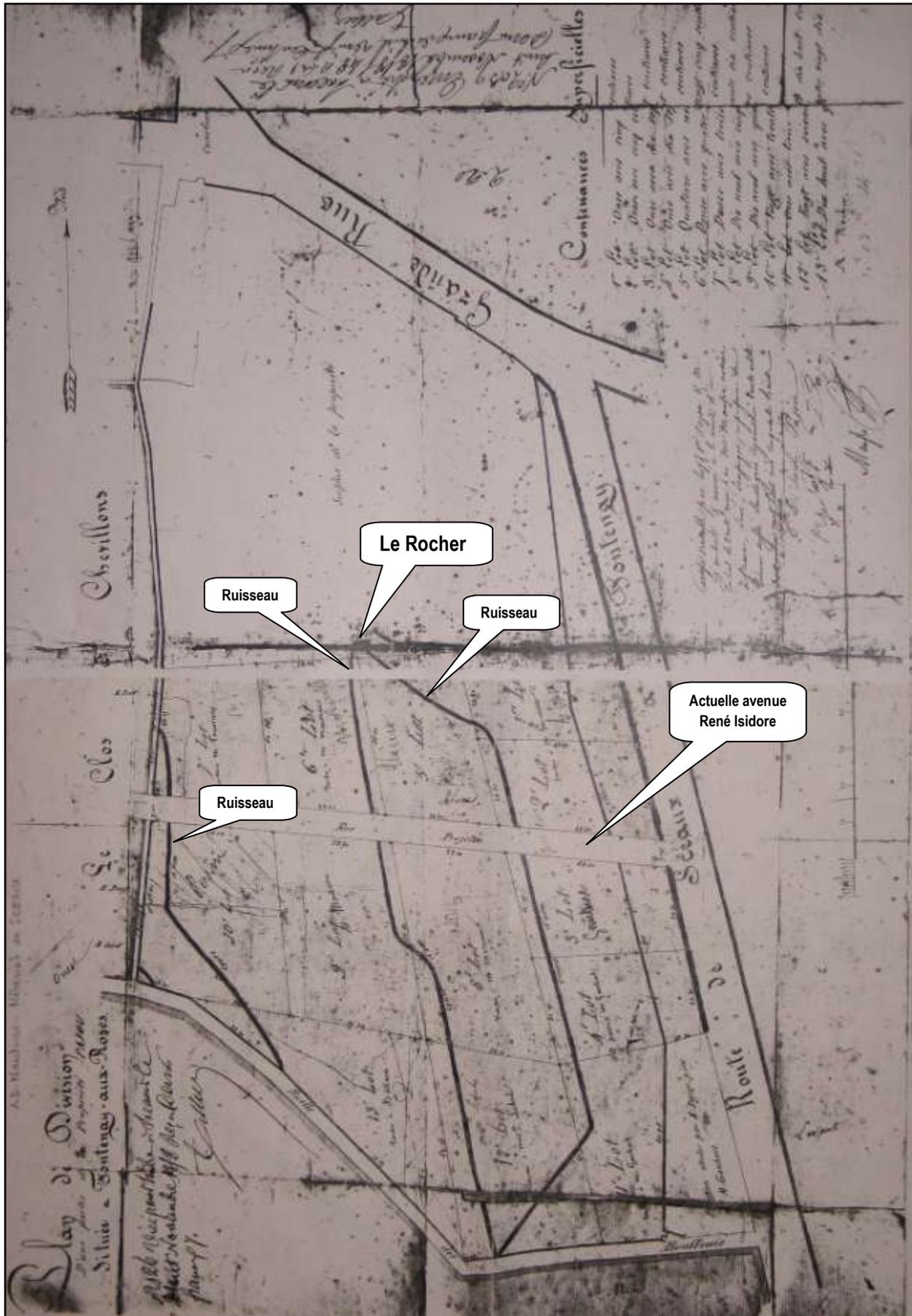
- une galerie Nord reliée à l'aqueduc et au puits public de la rue Boucicaut : le puits Devin,
- une galerie Ouest qui récupère les eaux de la galerie de l'auge,
- une galerie Est qui conduirait à une grande citerne souterraine,
- une galerie Sud qui reconduit les eaux dans le terrain des Chevillons, par la voûte où s'évacuait le gué.

Toutes les quatre se croisent à un carrefour que nous avons appelé "carrefour des aqueducs", destiné à la collecte et à la répartition des eaux.

C'est sans doute également à cette époque que la partie est des galeries en étoile a été modifiée du fait de l'annexion de la ruelle par la seigneurie Devin.

La cave a aussi été réduite sans doute parce que sa voûte s'effondrait.

9 - De 1855 à 1990, division du domaine et constructions



1 - Vers 1855, l'immense propriété fut divisée. Dans la partie sud furent construites des villas autour d'une avenue privée, l'avenue Isabelle, actuellement René Isidore. Dans un acte de vente, on peut lire que les eaux provenaient d'un bassin et d'un point dénommé « Le Rocher » visible sur le plan, et qu'elles sont amenées dans la propriété par des voûtes et des souterrains établis dans la Grande Rue de la commune.

2 - Vers 1960, l'Ecole Normale Supérieure, qui s'était installée dans la partie nord du domaine, démolit le château. Elle fit construire deux nouveaux bâtiments. L'un coupait la galerie nord, l'autre certainement des galeries venant de la citerne. Elle fit construire également deux serres en décapitant les plus hautes des galeries en étoile, les galeries O et XY, de deux mètres de haut.

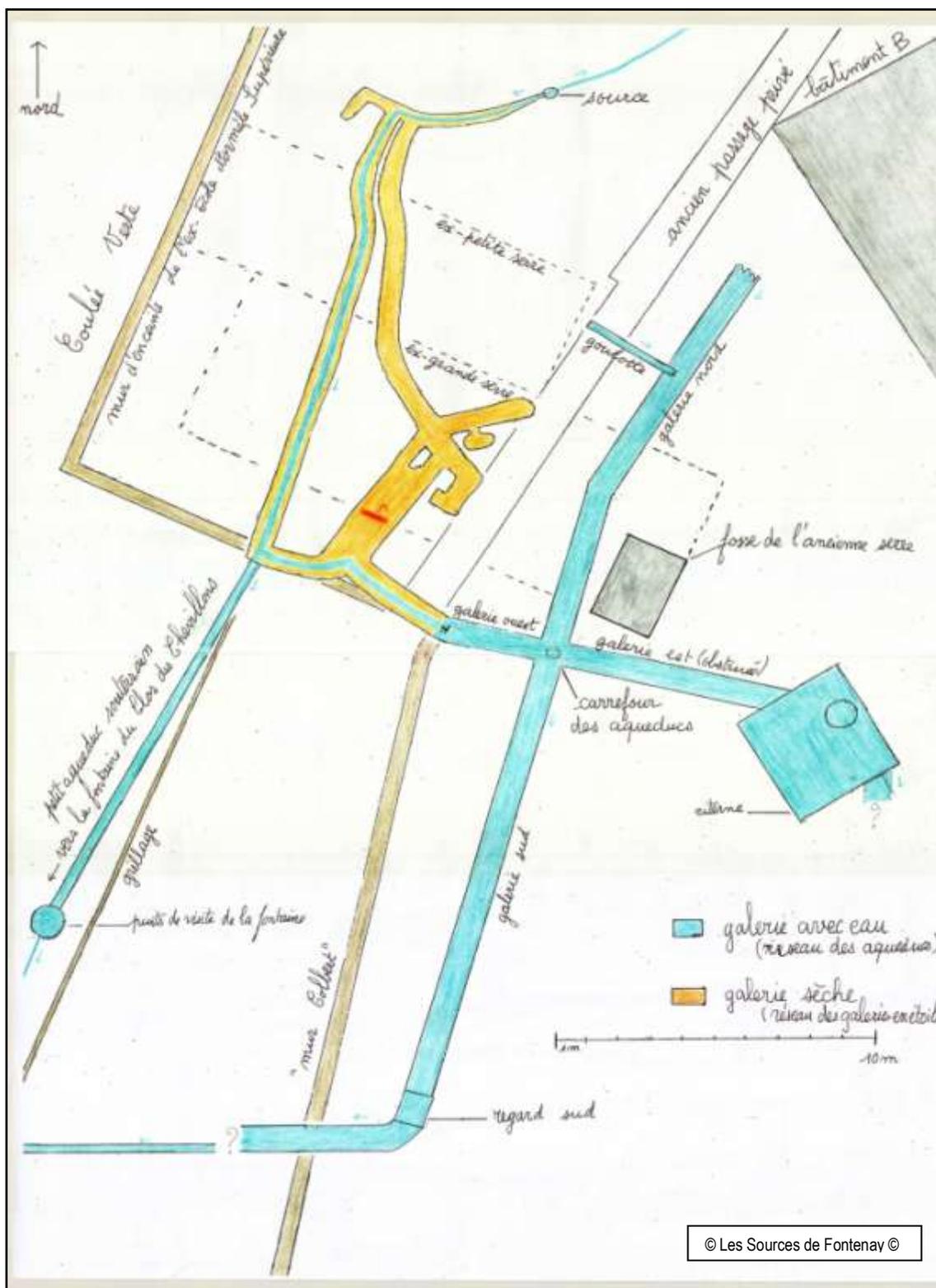
Puis, hélas, l'ENS oublia qu'elle avait des voûtes et des aqueducs à entretenir.

3 - Vers 1990 eut lieu l'aménagement de la Coulée Verte qui a également coupé une pierrée.

Et malgré tous ces travaux, la Fontaine du Clos des Chevillons, sur la Coulée Verte, présentait toujours un débit important de 2 m³/heure.

10 - De 1991 à 1995, les explorations par les normaliens - Les Taupes

En 1991 le jardinier de l'ENS, Michel Salmeron, voit disparaître dans un trou le piquet de son pied de tomate qu'il était en train de planter contre le mur de la serre, trou qu'il identifie rapidement comme étant une cavité souterraine.



Le directeur de l'ENS autorise et confie une mission d'exploration à André Poly, Enseignant Chercheur à cet ENS, avec le concours de Gaston Coeuret.



Vers 1995, avant son départ, le directeur mettra fin à ces explorations.

Puis on oublia les souterrains et l'ENS quitta Fontenay-aux-Roses en 2000.

11 - De 2011 à 2012, les visites des galeries avec photos

Dès 2011, les bâtiments de l'Ecole Normale commencèrent à être réhabilités en résidence universitaire par l'OPDH 92, maître d'ouvrage et propriétaire du site. Un parking devait être réalisé au-dessus des galeries souterraines.

Pour les sauvegarder, il fallait y descendre, prendre des photos. Il nous fallait vérifier que les galeries sous les serres étaient bien celles du plan de 1759. Et, à part quelques modifications mineures, nous les reconnûmes avec grande joie.

1101 - Les barrières rouges

Là se trouvait l'entrée des galeries en 1991 découverte par les "Taupes" puis utilisée par les explorateurs en 2011. Elle a été protégée et sécurisée pendant les travaux par l'OPDH avec interdiction absolue d'y pénétrer.

On aperçoit :

- au fond la "Coulée Verte" et le mur d'enceinte de l'ancienne ENS,
- à droite la grande et la petite serre démontées,
- à gauche la palissade métallique blanche devant le grillage qui prolonge le mur. Celle-ci empêchait toute visibilité du chantier à partir de la Coulée Verte.



1102 – Le pilier et les deux passages P et Q



On se glisse vers le bas dans la cave.

On aperçoit alors au centre un pilier (40 cm x 90 cm) dont un angle s'effondre, de chaque côté les passages P et Q et à gauche le mur de la cave.

La cave a été fortement réduite depuis sa construction d'origine, certainement parce que sa grande voûte s'effondrait. Des murs intérieurs ont été construits, et des zones ont été comblées. Ainsi :

- sur le plan de 1759, nous observons que la cave a été amputée d'une zone d'environ 2 x 2 m et un pilier construit,
- en 1991 et 2011, nous avons constaté que la zone fermée avait été prolongée vers le mur sud de la cave pour ne laisser que le passage de la galerie de l'auge.

Ainsi la largeur de la cave a donc été réduite à un passage d'environ 1,40 mètre.

1103 – La galerie M et son renforcement N



Sa largeur est de 65 cm et sa longueur d'environ 2,80 m.
Cette galerie partiellement remblayée à ce jour présentait une hauteur de 1,30 m en 1759.
On aperçoit l'entrée du renforcement N sur la droite.
Cette galerie ne semble déboucher nulle part. Fut-elle creusée pour rechercher la source ?

1104 – La galerie XY vue vers X

Nous sommes entrés dans la galerie Y grâce à un trou dans la paroi fait par la pelle mécanique de GTM qui recherchait les galeries en "grattant à la surface".

Elle mesure 2 m de haut, 65 cm de large et 16 m de long.

On y a trouvé 20 cm d'eau et de la boue au sol.



Sa voûte d'origine était en plein cintre. Elle a été remplacée, très certainement lors de la construction de la serre aux environs de 1960, par une dalle de béton.

D'après le PV de 1759, il y avait au sol une pierrée couverte⁶ sur toute sa longueur de façon à conduire l'eau de la source jusqu'au mur d'enceinte au niveau du point X, au fond sur la photo.

⁶ Pierrée couverte : Conduit pour l'eau fait à pierres sèches, recouvert de pierres plates destinées à le protéger.

1105 - Le regard X obstrué par des traverses de bois



C'est ce regard qui aurait été condamné en 1747, sans doute par crainte "des gens qui avaient de mauvaises intentions".

Ce point X étant très proche du mur d'enceinte, il a (très certainement) été protégé des travaux de l'OPDH. On devrait pouvoir y retrouver les amorces d'un escalier qui descend jusqu'à une longue pierre au sol. Elle partage les eaux en deux quantités égales, comme décrit dans le PV de 1759.

1106 - La galerie de l'auge



Le mur de droite est le fond de la cave, le mur de gauche est la paroi de la galerie construite après 1759, certainement pour soutenir la voûte de la cave qui s'effondrait par endroits.

Cette galerie accompagne la pierrée couverte jusqu'au tuyau de l'auge, et sera prolongée par la galerie Ouest.

Une pierre saillante sur la paroi gauche devait aider à y accéder depuis une cheminée creusée dans la voute à cet endroit. Cette cheminée semble avoir été obstruée certainement lors de la construction de la grande serre.

1107 – Le tuyau de l'auge (photo de 2012)



Ce tuyau en fonte de 8 cm de diamètre s'élargit en un gros disque décoratif de 22 cm de diamètre sur 7 cm d'épaisseur. Il est décrit dans le PV de 1759, et cette photo de 2012 le montre recouvert d'eau.

En 1991, il avait pu être observé au-dessus de la boue. De l'eau en coulait abondamment.

Il est l'aboutissement de la pierrée couverte en provenance de la pierre de partage des eaux. Il traverse le mur de la ruelle du gué, mur qui a été arasé à la hauteur du tuyau.

Nous espérons que les pierres de l'auge sont encore présentes au-dessous...

1108 - La galerie Ouest vers le carrefour des aqueducs



Elle va du tuyau de l'auge au carrefour des aqueducs, et mesure 1,60 m de haut pour 90 cm de large avec une longueur de 3,15 m.

Cette galerie a été construite pour récupérer l'eau du tuyau de l'auge, et la conduire en lieu et place du gué et de la mare insalubre.

La hauteur d'eau en 2012 y était d'environ 40 cm.

De grosses pierres de taille massives sont visibles en début de la galerie, très certainement destinées à assurer le renforcement de sa structure et sa jonction avec le mur de l'ancienne ruelle.

1109 - Le carrefour des aqueducs en 2011 et la galerie Est



C'est le point de rencontre des quatre galeries : Nord, Sud, Est et Ouest.

On y trouve une cheminée avec un trou de 32 cm de diamètre dans sa pierre de fermeture.

Nous l'avons retrouvée, puis ouverte depuis la surface. Nous y avons descendu une caméra le 19 septembre 2014 lors des Journées du Patrimoine de façon à pouvoir visualiser les quatre aqueducs sur un écran de projection.

Au milieu de la photo apparaît la galerie Est. Celle-ci aurait été obstruée par du sablon versé lors de la pose d'une canalisation moderne (vers 1960) qui croise sa voûte. Elle conduirait à une grande citerne. Une barge en ciment percée d'un tuyau en grès de 30 cm de diamètre ferme son départ.

On aperçoit le début de la galerie Nord à gauche, et celui de la galerie Sud à droite.

1110 – La galerie Nord et sa goulotte



La galerie Nord mesure 1,30 m de haut et 85 cm de large avec une longueur d'environ 13,30 m jusqu'à son obstruction faite lors des travaux de terrassement du bâtiment B de l'ancienne ENS.

La hauteur actuelle de l'eau, environ 70 cm au centre, nécessite de marcher sur les bords de la cunette, c'est à dire sur les côtés de la galerie.

La goulotte, terme utilisé dans le PV de 1759, est large d'environ 20 cm et évidée en son milieu pour mieux conduire les eaux. Sa longueur est de 2,80 m.

Cette galerie Nord était reliée au puits public et à l'aqueduc de la rue Boucicaut, appelée "Grande Rue" autrefois. C'est cette galerie qui a été coupée par le bâtiment B.

Nous n'avons pas encore étudié comment les eaux de l'aqueduc qui passe près du puits ont été déviées.

1111 – La galerie Sud (partie Nord)



Vue au niveau du carrefour des aqueducs. La hauteur de l'eau y est d'environ 55 cm en 2014.

Elle mesure 1,40 m de haut pour 80 cm de large avec une longueur de 16 m jusqu'au regard sud.

Le début de la voûte est fait de grosses pierres massives. On notera une barge en ciment au départ de cette galerie, barge destinée à pouvoir maîtriser le débit de l'eau vers cette galerie.

1112 – La galerie Sud (partie Sud)



Elle mesure 1,22 m de haut au niveau du regard Sud.

Là où l'on trouvait 20 cm d'eau en 1991, nous en avons trouvé 77 cm en 2011 et 84 cm en 2013. C'est beaucoup trop.

Écoulement obstrué, ou plus d'eau qu'avant ?

L'obstruction de son écoulement en aval (travaux, colmatage, effondrement, ...) est vraisemblable.

A partir de ce regard Sud, la galerie tourne brutalement et semble plonger sous le mur d'enceinte de l'ancienne ENS. Nous avons dessiné un "A" de couleur orange sur ce même mur, côté Coulée Verte, de façon à faciliter le repérage de cette galerie.

1113 – Le biseau (année 1991)

Il se situe à l'extrémité Sud de la galerie Sud.

Il a été exploré et photographié par les Taupes en 1991.



Cette extrémité semble se terminer brutalement sur un mur où est aménagé, avec de grosses et longues pierres, un orifice de sortie, très certainement vers une pierrée.

Nous n'avons pas pu y accéder en 2011 car le niveau d'eau était trop élevé.

Où s'écoule-t-elle ensuite ? Il nous faudra nettoyer et enlever toute la végétation aquatique qui s'y est développée durant les vingt dernières années pour répondre à cette question et rechercher l'ancienne destination de cette eau.

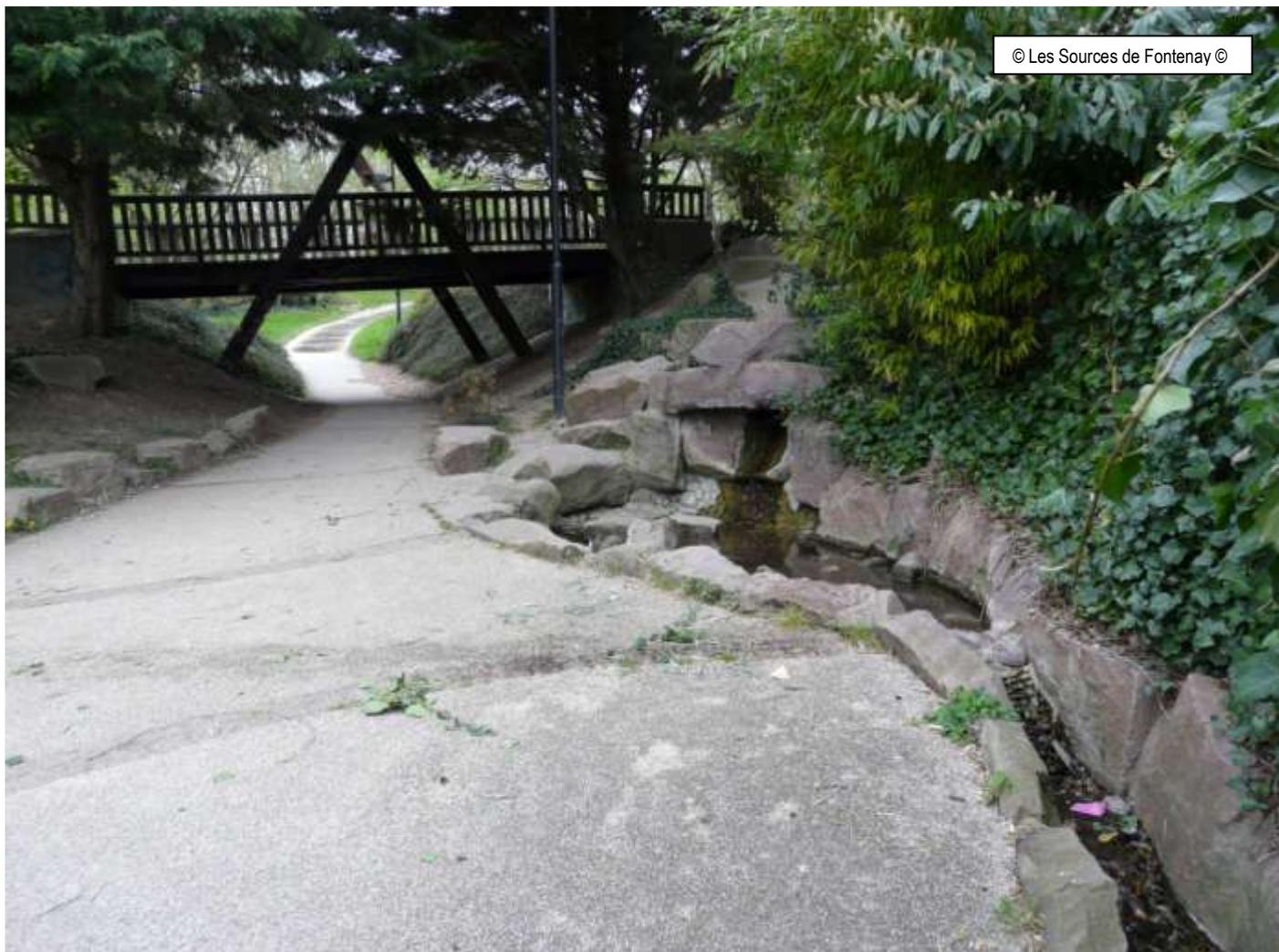
1114 – La Fontaine du Clos des Chevillons

Le terrain des Chevillons était clos de murs, d'où son nom.

La Fontaine du Clos des Chevillons, sur la Coulée Verte, semble exister depuis le début des temps. Elle était alimentée par une partie de l'eau de la source de l'ancienne ENS grâce à une longue pierrée couverte dans les galeries en étoile. Une fois passée sous le mur d'enceinte Est-Ouest, elle est conduite par une pierrée enterrée jusqu'à un puits de visite, puis par un tuyau jusqu'à la fontaine.

Son débit était d'environ 2 à 2,5 m³/h jusqu'en 1997, de 0,1 m³/h début 2012, puis il a remonté progressivement jusqu'à 0,3 m³/h en 2014.

Les travaux récents ont-ils provoqué des effondrements ou bousculé des pierrées ?
Vers où s'écoule cette eau qui manque ?



1115 - Les poissons rouges



Les eaux de la "Fontaine du Clos des Chevillons" et celles de l'ancienne seigneurie Devin (ex ENS) continuent à alimenter des bassins à poissons rouges dans des pavillons en aval. Mais des hérons guettent et tentent d'attraper les poissons...

12 - De 2011 à 2012, sauvegarde et destruction

A partir de septembre 2011, nous avons demandé à l'OPDH de sauvegarder la totalité de ce réseau hydraulique ancien. Nous l'avons demandé également à la DRAC, au Conseil Régional, au Conseil Général, à la Mairie... en vain.

Le 25 novembre 2011, nous avons organisé une réunion d'information pour les habitants de la ville. Nous avons été soutenus par d'anciens Normaliens, par des Conseillers Municipaux, par de nombreux Fontenaisiens, par des associations franciliennes et parisiennes.

Le 12 décembre 2011, grâce à un accord entre la Mairie de Fontenay-aux-Roses et l'OPDH, la sauvegarde des aqueducs Devin fut assurée, mais une grande partie des galeries en étoile furent ensevelies en juillet 2012.

Enfin, le 8 août 2012 nous parvient un mail de Karine Berthier, Conservatrice de Patrimoine, spécialiste des réseaux hydrauliques anciens : «... Dans la vallée de la Bièvre, ... peu de sites ont été conservés... La permanence du site de Fontenay-aux-Roses demeure exemplaire. »

13 - Et maintenant, évoquons nos projets.

Tout d'abord, nous avons créé une association « Les Sources de Fontenay » afin de pouvoir dialoguer et collaborer avec les organismes officiels.

Sur ce site de l'ancienne ENS où nous découvrons chaque jour de nouveaux ouvrages hydrauliques enfouis, nous poursuivons inlassablement nos recherches :

- en service d'archives, où de surprenants documents sont conservés...,
- avec les baguettes de notre sourcier Michel Rouillard,
- par des fouilles de surface avec l'aide de spécialistes,
- par une caractérisation des lieux (plan, photo, description, ...),
- après un nettoyage et un entretien de ces galeries, si les conditions le permettent, nous organiserons des visites, et nous tenterons de faire protéger ces ouvrages.

Bien évidemment, il s'agit d'un travail de longue haleine qui nécessite le soutien des services administratifs et des propriétaires concernés.

Fontenay-aux-Roses disposait d'un patrimoine hydraulique important qui a été détruit par l'urbanisation. Nous nous attacherons à préserver ce qu'il en reste. Malheureusement il est méconnu, non documenté, et de ce fait détruit par ignorance. La première urgence serait d'en faire un inventaire...

Nous comptons sur votre soutien et sur celui de notre municipalité.

14 - Notre association "Les Sources de Fontenay"

En 2014, l'association « **Les Sources de Fontenay** » est créée.

Elle entreprend de continuer les recherches et les explorations, de faire connaître et de sauvegarder ce patrimoine hydraulique précieux, tellement représentatif de notre ville. Nous sommes pleins d'espoir car, récemment, plusieurs centaines de mètres de nouveaux aqueducs jusqu'alors inconnus ont été localisés.

Vous pouvez consulter le site WEB afin de faire plus amplement connaissance avec ce réseau hydraulique et en suivre les actualités.

- **Adresse Postale** : Les Sources de Fontenay, 10 place du château Ste Barbe, 92260 FaR
- **Présidente** : Colette Junier
- **Téléphone** : 01 46 60 69 83, Portable 06 04 15 07 91
- **Email** : colettejunier@hotmail.fr
- **Site WEB** : <http://www.galeriessouterrainesdefontenayauxroses.sitew.com>

En adhérant à l'association, vous participerez à la sauvegarde de ce patrimoine.

Association "Les Sources de Fontenay"

10 Place du Château Sainte Barbe, 92260 Fontenay-aux-Roses

Association loi 1901 enregistrée sous le numéro W921003855

Bulletin d'adhésion 2014

14/

Monsieur Madame

Nom Prénom(s)

Adresse :

CP : Ville :

Courriel :

Téléph. fixe : Portable :

Cotation individuelle : 15 € (minimum)

Cotation couple : 20 € (minimum)

Membre bienfaiteur : 100 € (minimum)

Paiement le / / 2014 par : Chèque bancaire Espèces

(chèque à l'ordre de "Les Sources de Fontenay")

Un reçu au titre des dons vous sera adressé, conforme à la loi fiscale.

Nous sollicitons votre aide, même ponctuelle, dans différents secteurs.

Indiquez nous vos possibilités :

- Connaissances locales sur les sources, fontaines, puits, ...

- Recherches en service d'archives, ...

- Transcription de documents anciens, ...

- Communication via les médias (affiches, WEB, réseaux, ...)

- Dessin d'art (croquis, vues d'artiste, ...),

- Dessins via informatique (plans de masse 2D ou 3D, ...),

- Relevés topographiques (2D et 3D),

- Un peu de disponibilité dans des domaines divers.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans nos groupes de travail, quelque soit votre niveau de compétence.

La Présidente : Colette JUNIER